

ORELI AUX AVANT-POSTES FACE À LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



Le 18 novembre marque la Journée nationale contre la précarité énergétique. À cette occasion, trois objectifs sont mis en avant par les pouvoirs publics : fédérer, visibiliser et interpeller autour de cette injustice sociale, sanitaire et environnementale.

En Corse, l'Agence d'urbanisme et d'énergie (AUE) réunit à cette occasion l'ensemble des acteurs locaux pour dresser un bilan, partager les avancées obtenues et présenter les nouvelles actions mises en œuvre pour lutter contre le phénomène d'une réalité sociale et environnementale qui s'aggrave et confirmée par des chiffres alarmants.

Si au niveau national 12 millions de personnes sont touchées par la précarité énergétique, la situation est encore plus préoccupante dans l'île avec environ 20 % de la population, soit 30 000 ménages représentant près de 60 000 personnes qui sont concernées. Cette vulnérabilité est accentuée par les spécificités insulaires : un parc de logements souvent ancien et mal isolé, une dépendance énergétique au continent, des revenus médians plus faibles et un coût de la vie plus élevé. La Corse est également exposée à un risque de basculement rapide : de nombreux ménages aujourd'hui simplement « vulnérables » pourraient sombrer dans la précarité énergétique avec la hausse continue du prix de l'énergie. A cela s'ajoute une précarité également estivale : Avec le réchauffement climatique, les logements mal isolés deviennent de véritables bouilloires thermiques en été. Cette forme nouvelle de précarité touche particulièrement les personnes âgées, les enfants et les malades chroniques, notamment dans les zones urbaines où les îlots de chaleur sont les plus marqués. Les conséquences sont multiples : la précarité énergétique a des impacts sanitaires, sociaux et psychologiques considérables avec des Risques pour la santé (maladies respiratoires, intoxications au monoxyde de carbone, troubles du sommeil) ; Dégradation de la salubrité du logement (humidité, moisissures) ; Isolement social et repli sur soi ; Effets sur les résultats scolaires des enfants et sur les équilibres familiaux. Un logement mal chauffé ou surchauffé, c'est souvent une vie fragilisée. Et comme l'a montré la période de confinement, il ne peut y avoir de cohésion sociale sans un habitat sain et protecteur. Pour faire face à cette situation, des dispositifs de lutte existent : La lutte contre la précarité énergétique passe à la fois par le traitement d'urgence (aides au paiement des factures) et par le traitement structurel, grâce à la rénovation énergétique des logements.

Depuis 2016, l'AUE pilote un dispositif phare : ORELI, dédié à la rénovation performante des passoires thermiques dans le logement individuel et collectif. En avril 2024, une convention entre l'AUE et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) a permis de rapprocher ORELI et MaPrimeRénov' pour offrir aux ménages un parcours simplifié et un interlocuteur unique. Depuis 2025, ce dispositif est étendu aux copropriétés. Les conseillers ORELI ont également élargi leur champ d'action : adaptation du logement au vieillissement ou au handicap, lutte contre l'habitat indigne ou dégradé, accompagnement social. Le 7 novembre 2025, une nouvelle convention entre l'État, l'Anah, la Collectivité de Corse et l'AUE vient créer un Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) à l'échelle régionale avec pour objectif : offrir un accompagnement de proximité, technique et financier, pour accélérer la rénovation et lutter concrètement contre la précarité énergétique. Depuis la mise en œuvre du dispositif ORELI en 2016, 725 logements ont été accompagnés par l'AUE. Ces chiffres traduisent une dynamique positive, mais les besoins restent considérables. C'est pourquoi la détection demeure la clé d'une action efficace : identifier les ménages concernés est l'un des piliers de la stratégie conduite conjointement par l'AUE et la Collectivité de Corse (CdC). Un réseau de détection a été mis en place, rassemblant les travailleurs sociaux de la CdC, les associations caritatives, les professionnels de santé, et d'autres acteurs publics et associatifs présents sur le terrain. Les travailleurs sociaux de la Collectivité de Corse utilisent un questionnaire de détection spécifiquement conçu pour repérer les situations de précarité énergétique. Cet outil leur permet d'identifier les foyers à risque et de les orienter vers les dispositifs adaptés, notamment le parcours ORELI. L'AUE poursuit par ailleurs la formation des acteurs de proximité – y compris les maires et élus communaux – afin de renforcer cette capacité de repérage et de mobilisation. Car la lutte contre la précarité énergétique est avant tout une affaire collective, qui appelle une solidarité territoriale forte et coordonnée.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Julien Paolini, président de l'Agence d'urbanisme et d'énergie de la Corse

« En Corse, la précarité énergétique n'est pas une abstraction : c'est une réalité quotidienne pour des milliers de familles. Elle touche d'abord les plus modestes, mais aussi de plus en plus de ménages vulnérables, étreints par la hausse des prix de l'énergie.

Face à cette urgence, l'Agence d'urbanisme et d'énergie de la Corse agit depuis plusieurs années à travers le dispositif ORELI, qui permet aux ménages de bénéficier d'un accompagnement global pour rénover leur

logement, réduire leurs factures et retrouver du confort. Ce dispositif, désormais renforcé et simplifié grâce à notre partenariat avec l'Anah, est un véritable levier de justice sociale et de transition énergétique.

Lutter contre la précarité énergétique, c'est permettre à chacun de vivre dignement dans un habitat sain et économe. C'est aussi affirmer que la transition énergétique ne doit pas creuser les inégalités, mais au contraire les corriger. C'est tout le sens de notre action avec la Collectivité de Corse : unir les acteurs locaux pour qu'aucun foyer ne soit laissé dans le froid ou dans la chaleur. »



Outils pour la Rénovation Énergétique du Logement Individuel

In casa prutetta ùn ci entre frettu!

725 logements
ont été accompagnés par **l'AUE**

MAISON DE VILLAGE



🔍 Pourquoi agir ?

Soucieux de rénover énergétiquement leur maison construite en 1990, le ménage a souhaité bénéficier d'un accompagnement expert pour réaliser au mieux une rénovation énergétique efficace pour :

- Faire des économies d'énergie;
- Améliorer leur confort;
- Participer à la transition énergétique de la Corse

⚙️ Détail des travaux effectués

- Isolation des **murs par l'intérieur**
- Isolation **des combles et du plancher bas**
- Remplacement des **menuiseries**
- Installation d'une **Pompe à Chaleur multisplit**
- Installation d'une **VMC simple flux**
- Mise en place d'un chauffe-eau thermodynamique pour l'eau chaude sanitaire

🤝 Partenaires financiers

AUE/ANAH

📊 Bilan en chiffres

- Économies à réaliser : **3 400 euros/an**
- Gain énergétique : **80 %**

👉 Coût de l'opération **77 832 €^{ttc}**

Financement :

Prime AUE + autres aides 77 832 €^{ht} soit 100%

Reste à charge du propriétaire: 0 €



Programme en faveur de la maîtrise de la Demande en Énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'État.

Pour en savoir plus : www.aue.corsica